

# La sarcelle d'hiver



Description de l'espèce et de ses paramètres écologiques

Sommaire

[Critère de détermination du sexe et de l'age](#)

[Caractères biologiques](#)

[Caractères écologique](#)

[Répartition géographique](#)

[Statut juridique de l'espèce](#)

[Etat des populations et menaces potentielles](#)

[Propositions de gestion](#)

[Axes de recherche à développer](#)

[Bibliographie](#)

## Critère de détermination du sexe et de l'age

La sarcelle d'hiver est le plus petit des canards de l'Ouest Paléarctique, montrant un dimorphisme sexuel de plumage marqué en hiver.

De la fin de l'été à l'automne, les mâles ont un plumage d'éclipse très semblable à celui de la femelle, rendant les sexes difficilement distinguables. Le plumage nuptial des mâles, apparaissant graduellement à partir du mois d'octobre, rend impossible la confusion des sexes.

La détermination de l'âge des individus est extrêmement difficile sur le terrain. Les jeunes mâles acquièrent un plumage nuptial dès le premier hiver.

**Confusions possibles :**

La taille est le meilleur critère pour distinguer la sarcelle d'hiver des autres espèces de canards de surface présents en France.

Outre sa petite taille, la sarcelle d'hiver peut être distinguée en vol des autres canards de surface par sa vitesse très rapide, ses changements brusques de direction et son altitude parfois très faible (quelques mètres).

Les mâles en plumage nuptial ne peuvent être confondus avec des oiseaux sauvages de la zone considérée, sauf avec la sous-espèce d'Amérique du Nord *Anas crecca carolinensis* (Sarcelle à ailes vertes), occasionnelle en France.

Les femelles de sarcelles d'hiver peuvent être confondues avec les femelles de sarcelle d'été (*Anas quequedula*), présente en France pendant les migrations et, dans une moindre mesure, pendant la saison de reproduction. La femelle de sarcelle d'été est globalement plus claire, avec une tête plus contrastée.

### **Caractères biologiques :**

#### **Régime alimentaire :**

La sarcelle d'hiver est granivore en hiver, consommant principalement des graines de *Chara* spp, *Scirpus* spp, *Suaeda* spp, *Carex* spp, *Eleocharis* spp et dans certaines zones des graines de plantes cultivées telles que de riz. Pendant l'été, le régime est principalement constitué d'invertébrés (larves de chironomes en particulier).

En toutes saisons, les ressources sont récoltées sous l'eau, l'espèce montrant une préférence marquée pour les zones d'alimentation très peu profondes (quelques centimètres) qui lui permettent de garder les yeux hors de l'eau et donc de maintenir une activité de vigilance anti-prédateurs. La sarcelle ne plonge pas pour s'alimenter, et est donc limitée à des profondeurs inférieures à 15 cm. Le sédiment est collecté puis filtré à travers les lamelles du bec jouant le rôle de tamis et retenant les particules alimentaires.

Une sarcelle d'hiver consomme de l'ordre de 25 grammes (poids sec) de ressources par jour. Les graines de plus grande taille (quelques millimètres) sont préférées, mais le très faible écartement des lamelles du bec permet aussi à la sarcelle de s'alimenter sur des proies d'une taille inférieure à 0,5mm.

#### **Rythme d'activité :**

Pendant l'hiver, la sarcelle utilise traditionnellement deux types d'habitats distincts au cours des 24 heures : les individus se regroupent la journée sur des grands plans d'eau (remises) où la visibilité est dégagée, utilisés principalement pour des activités de toilette, de repos et d'interactions sociales (formation des couples). La nuit, les sarcelles d'hiver se dispersent en petits groupes sur des zones d'alimentation périphériques (gagnages), en général des marais doux peu profonds.

**Dans les zones les plus froides les sarcelles s'alimentent également le jour pour compenser leurs besoins énergétiques importants.**

#### **Reproduction et survie :**

La formation des couples a lieu sur les quartiers d'hivernage, les premières parades étant observées dès le mois de Novembre. De nouveaux couples se forment apparemment chaque année. Les mâles et les femelles migrent ensemble vers leur site de reproduction, le plus souvent dans la zone de naissance de la femelle. Les couples sont généralement isolés sur les zones de reproduction (au maximum quelques couples par étang, 0.57 couples par kilomètre de berge sur les lacs de Finlande). La ponte commence mi-Avril en Europe centrale, plus tard (jusque début Juin) dans l'ex-URSS. Le nid est construit par la femelle, qui est également la seule à s'occuper des jeunes. Le rôle du mâle se limite à la défense du territoire. Il quitte la femelle dès la fin de l'éclosion pour muer. Les sarcelles ne font en général qu'une seule nichée (des pontes de remplacement existent en cas d'échec), composée de 8 à 11 œufs. L'éclosion a lieu après 21-23 jours. Les jeunes, nidifuges, s'alimentent seuls mais sont protégés par la femelle jusqu'à l'envol, survenant à 25-30 jours.

La maturité sexuelle est atteinte à l'âge d'un an. Le succès de reproduction est mal connu. Dans les lacs de Finlande, une production de 0.4 nichées par couple, et 1.72 jeunes à l'envol produits par couple sont observés. En Islande, la

probabilité de succès à l'éclosion des nichées de sarcelles d'hiver est estimée entre 45 et 74% (selon le degré de couverture végétale), les causes d'échec principales étant la désertion du nid par la femelle et la prédation par les oiseaux ou les mammifères. Une femelle de sarcelle d'hiver produit en moyenne 3,7 jeunes volants par saison en Islande. Les oiseaux hivernants en Grande-Bretagne seraient issus d'une population dont le succès serait de 1,4 jeune produit par adulte et par an.

Les taux de survie sont mal connus chez la sarcelle d'hiver. Une analyse récente suggère que la probabilité de survie annuelle des sarcelles d'hiver baguées en Camargue entre 1953 et 1971 était de 0,51 pour les mâles et 0,47 pour les femelles. L'âge moyen des sarcelles d'hiver baguées en Camargue serait inférieur à deux ans, et l'espérance de vie d'une sarcelle d'hiver hivernant en Camargue serait de 1,4 ans.

### Caractères écologique :

<p>La sarcelle d'hiver utilise en hiver et en migration tous les types de zones humides, des mares temporaires aux grands lacs, rivières et marais doux à saumâtres. Par rapport à d'autres espèces de canards de surface, la sarcelle utilise moins les zones intertidales, bien qu'elle puisse y être rencontrée occasionnellement. La sarcelle d'hiver a régulièrement besoin d'un accès à l'eau douce. La création depuis une vingtaine d'années d'aires protégées continentales ou dans des marais littoraux doux à saumâtres a entraînée une redistribution des oiseaux depuis les zones intertidales vers ces réserves.</p>
--

Pendant la saison de reproduction, les couples sont dispersés sur des plans d'eau de petite taille (mares, lagunes, bras de rivières&hellip;), à végétation rivulaire bien développée et souvent eutrophes.

### Répartition géographique :

La sarcelle d'hiver est présente pendant la saison de reproduction dans l'ensemble de l'Europe du Nord et de l'Asie. Migratrice, l'espèce hiverne de l'Europe de l'Ouest au Japon, au Sud jusqu'au Kenya et en Inde.

Hautement migratrices, les sarcelles hivernant en France peuvent nicher jusqu'en Sibérie. La migration de printemps a principalement lieu en Mars-Avril (elle débute début Février), la migration d'automne de fin août à Novembre. Dans les deux cas il semble que les déplacements aient lieu la nuit.

Outre ces épisodes de migration proprement dits, il est notable qu'un renouvellement important des effectifs a lieu au sein des quartiers d'hivernage : en Camargue, les sarcelles d'hiver ne restent que quelques dizaines de jours à certaines périodes de l'hiver. Il reste à démontrer que ce phénomène se retrouve sur la façade Atlantique et dans le Nord du pays, et comment les différents quartiers d'hivernage sont interconnectés.

### Distribution de l'espèce en France

L'espèce est essentiellement présente en hiver, les zones d'hivernage principales étant traditionnellement la Camargue (13), l'Estuaire de la Loire (44), la Réserve Naturelle de Moëze (17), les étangs d'Orx (40), les étangs d'Aquitaine (33), les étangs de Brenne (36), la Baie des Veys (50), le Lac de Grandlieu (44), la Presqu'île de Guérande (44), le cours du Rhin (67/68), la Réserve Naturelle de St Denis du Payré (85) et la Baie du Mont Saint Michel (35) ... Outre ces grandes zones traditionnelles, la sarcelle d'hiver est présente pendant l'hivernage (Septembre-Mars) en petits groupes dans presque toutes les zones humides (plusieurs centaines de sites en France).

Comme les autres canards de surface, la sarcelle d'hiver se déplace massivement vers le sud de son aire d'hivernage en cas de vague de froid.

Il est difficile de distinguer précisément des zones de haltes migratoires de ces zones d'hivernage importantes. L'espèce ne niche qu'en petit nombre en France, essentiellement dans la moitié nord du pays.

### **Statut juridique de l'espèce :**

La sarcelle d'hiver est une espèce chassable, listée dans l'Annexe II de la Directive Oiseaux, l'Annexe III de la Convention de Berne et l'Annexe II de la Convention de Bonn.

### **Mesures réglementaires en France :**

En France, la chasse de la Sarcelle d'hiver est autorisée de jour dans tous les départements, et de nuit dans ceux où ce type de chasse est autorisé (Aisne, Ardennes, Aube, Aude, Bouches-du-Rhône, Calvados, Charente-Maritime, Eure, Gironde, Hérault, Landes, Manche, Marne, Nord, Orne, Pas-de-Calais, Pyrénées-Atlantiques, Seine-Maritime, Seine-et-Marne, Somme et Oise). La chasse de nuit du gibier d'eau est également autorisée, dans les mêmes conditions, dans des cantons des départements où elle est traditionnelle. Un décret en Conseil d'Etat fixe la liste des cantons concernés [J.O. N° 172, du 27 Juillet 2000]).

### **Etat des populations et menaces potentielles :**

Trois sous-populations de sarcelles d'hiver semblent exister dans l'Ouest Paléarctique, bien qu'il n'existe pas de preuves formelles de leur isolement respectif et qu'au contraire des taux d'échange très élevés ont été observés entre elles : Nord-Ouest de l'Europe, Mer Noire/Méditerranée et Sud-Ouest de l'Asie/Nord-Est de l'Afrique, les individus présents en France étant originaires des deux premières sous-populations.

### **La population Nord-Ouest Européenne :**

les sarcelles hivernant en France sur la façade atlantique et dans le nord du pays proviennent de cette population estimée à 400 000 individus, dont les effectifs semblent en très légère augmentation (2,5% par an entre 1967 et 1993).

### **La population de Mer Noire/Méditerranée :**

les sarcelles hivernant en Camargue proviennent de cette population estimée entre 750 000 et 1 375 000 individus, dont les effectifs ne montrent pas de tendance particulière.

La population nicheuse de sarcelles d'hiver en France est estimée entre 500 et 1000 couples, sans tendance particulière d'évolution des effectifs ou de changement dans l'aire de répartition.

Le nombre de sarcelles d'hiver hivernant en France est de l'ordre de 80 000 individus depuis une dizaine d'années, en augmentation sur la façade Atlantique. Cette période d'augmentation correspond à la période de mise en place de nombreuses aires protégées.

### **Statut de conservation :**

UICN : « Species not known to have an unfavourable conservation status »

La lente augmentation des effectifs de sarcelles d'hiver à l'échelle de l'Europe semble peu liée à la politique de gestion de l'espèce elle-même, qui a peu ou pas varié selon les pays, mais serait plutôt imputable à la prise en compte de l'importance de leurs habitats et aux mesures de conservation dont certaines zones humides ont bénéficié

au cours des deux dernières décennies.

### **Menaces :**

La perte d'habitats : malgré la mise en place d'aires protégées, les zones humides ont fortement régressé en Europe depuis cinquante ans. Ceci a pu dans certains cas affecter de manière importante les effectifs de sarcelles d'hiver à l'échelle locale : si la population globale n'a pas diminué, de profondes redistributions d'effectifs ont eu lieu, avec l'abandon massif de quartiers d'hivernage autrefois importants. Par exemple, la Baie de l'Aiguillon (Charente-Maritime et Vendée), autrefois le deuxième quartier d'hivernage pour les Anatidés en France, a vu ses effectifs de canards de surface y compris sarcelle d'hiver chuter de manière très importante suite au drainage de 50 % des prairies humides du Marais Poitevin, zone de gagnage des canards autour de la Baie.

La chasse : La sarcelle d'hiver est une espèce chassée dans la plupart des pays d'Europe. En France, le nombre de sarcelles prélevées pendant la saison de chasse 1998/99 a été estimé à plus de 330 000 individus. Localement, la chasse et le dérangement qu'elle occasionne ont été invoqués pour expliquer les variations d'effectifs de canards de surface (par exemple en Baie de l'Aiguillon). L'effet direct du prélèvement pour la dynamique de population de la sarcelle d'hiver reste mal connu. En particulier, il reste à déterminer dans quelle mesure le prélèvement par la chasse a un effet compensatoire ou additif sur la mortalité naturelle (c'est à dire si les oiseaux tués à la chasse seraient de toutes façons morts de cause naturelle ou pas).

Le Saturnisme : maladie liée chez les oiseaux à l'ingestion de plomb, peut constituer un facteur de mortalité supplémentaire pour la sarcelle d'hiver. 4,7 % des sarcelles baguées en Camargue des années 50 aux années 70 étaient porteuses de plomb dans le gésier. Une analyse plus récente montre que 13% des sarcelles d'hiver tuées à la chasse en Camargue portent au moins un plomb dans le gésier.

### **Propositions de gestion :**

#### **Propositions relatives au biotope et au dérangement :**

La tranquillité et la sécurité sont les exigences principales des sarcelles d'hiver dans le choix de leurs remises diurnes. Les grands plans d'eau à visibilité dégagée sont donc le meilleur mode de gestion dans ce domaine. Toutefois, puisque les sarcelles ont besoin de compléter leur alimentation nocturne par une prise de nourriture diurne dans les zones les plus froides, il convient parfois de gérer une partie de la remise comme une zone de gagnage (voir ci-dessous).

Pour être utilisées par les sarcelles d'hiver, les zones de gagnage doivent être peu profondes (au maximum 15 cm, idéalement moins de 10 cm). Une gestion fine des niveaux d'eau est donc nécessaire, qui n'implique pas forcément le maintien de niveaux d'eau constants : l'inondation ou la vidange graduelle d'un plan d'eau rendent accessibles aux sarcelles de nouvelles zones d'alimentation, et peuvent ainsi permettre de maintenir la capacité d'accueil dans le temps, en évitant un épuisement des ressources alimentaires présentes. Les mesures de gestion favorisant la production de graines dans les zones humides bénéficient évidemment à la sarcelle d'hiver. Il est à noter que les propriétaires de huttes où se pratique la chasse de nuit sont tenus d'entretenir et de gérer les plans d'eaux et marais (gagnages) où cette chasse est pratiquée selon les modalités prévues par le schéma départemental de mise en valeur cynégétique (JO du 21 Septembre 2000).

#### **Propositions relatives à la chasse :**

Concernant l'espèce proprement dite et sa chasse, l'interdiction des munitions au plomb pour la chasse dans les zones humides à partir de l'ouverture 2005 (JO du 4 Avril 2002) devrait permettre de régler le problème du saturnisme. Il est à noter que le temps de rémanence des plombs dans le sédiment des plans d'eau est très long, et de nombreuses années seront nécessaires avant de voir le saturnisme des Anatidés disparaître complètement.

#### **Exemples de réalisations :**

La sarcelle d'hiver a régulièrement besoin d'un accès à l'eau douce, et de zones non perturbées en particulier la

journée sur les remises diurnes. La création depuis une vingtaine d'années d'aires protégées continentales ou dans des marais littoraux doux à saumâtres a entraînée une redistribution des oiseaux depuis les zones intertidales vers ces réserves. Il est à noter néanmoins que certaines réserves de chasse maritimes de la côte Atlantique ou de la Manche hébergent toujours des effectifs significatifs de sarcelles.

D'une manière générale, les grandes remises diurnes se trouvent maintenant dans des zones humides protégées. Toutefois, et compte-tenu de la forte dispersion de petits groupes de sarcelles un peu partout en France, des individus peuvent être observés pendant la journée dans des sites non protégés.

### **Axes de recherche à développer :**

La dynamique de population de la sarcelle d'hiver reste très mal connue. En particulier, on ne sait que très peu de choses sur les paramètres affectant leur succès de reproduction. Des études en ce sens, en particulier sur les zones de reproduction du nord de l'Europe, sont absolument nécessaires.
--

De même, les connaissances sur le taux de survie des individus et les facteurs limitant les populations, y compris pendant l'hivernage et les deux épisodes de migration annuels, sont très fragmentaires. Des programmes de recherches internationaux, incluant par exemple le marquage des individus, semblent une piste de recherche à développer.

Enfin, l'existence de différentes sous-populations est théorique, la manière dont ces sous-populations sont inter-connectées restant inconnue. Un programme de baguage et/ou de marquage international permettrait de mieux comprendre ce système et le mode de renouvellement des populations hivernantes. De manière complémentaire, la collecte d'échantillons dans le but d'analyses génétiques permettrait de mieux appréhender la structure des populations de sarcelles.

### **Bibliographie :**

• Birdlife International / European Bird Census Council 2000. European bird populations : estimates and trends. Birdlife Conservation Series 10, Cambridge, UK, 160pp.

• Cramp, S. & Simmons, K.E.L. 1977. The birds of the western Palearctic, Vol. 1. Oxford University Press, Oxford.

• Deceuninck, B. 1997. Synthèse des dénombrements de canards et foulques hivernant en France 1967 &ndash; 1995. Rapport à la DNP &ndash; Ministère de l'Environnement. Ligue pour la Protection des Oiseaux - Birdlife International.

• Deceuninck, B., Maillet, N., Kerautret, L., Riols, C. & Maheo, R. 2000. Dénombrements d'Anatidés et de foulques hivernant en France à la mi-Janvier 1999. Rapport à la DNP &ndash; Ministère de l'Environnement. Ligue pour la Protection des Oiseaux - Birdlife International &ndash; ONC.

• Dehorter, O. 1994. Sarcelle d'Hiver. In Yeatman-Berthelot, D. & Jarry, G. (eds) Nouvel atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989. Société Ornithologique de France, Paris.

• Delany, S., Reyes, C., Hubert, E., Pihl, S., Rees, E., Haanstra, L. & Van Strien, A. 1999. Results from the International Waterbird Census in the Western Palearctic and Southwest Asia 1995 and 1996. Wetlands International Publication 54. Wetlands International, Wageningen, The Netherlands.

• Duncan, P., Hewison, A.J.M., Houte, S., Rosoux, R., Tournebize, T., Dubs, F., Burel, F. & Bretagnolle, V. 1999.

Long-term changes in agricultural practices and wildfowling in an internationally important wetland, and their effects on the guild of wintering ducks. *Journal of Applied Ecology* 36 : 11-23.

Ï Guillemain, M., Fritz, H. & Duncan, P. 2002a. The importance of protected areas as nocturnal feeding grounds for dabbling ducks wintering in western France. *Biological Conservation* 103 : 183-198.

Ï Guillemain, M., Fritz, H. & Duncan, P. 2002b. Foraging strategies of granivorous dabbling wintering in protected areas of the French Atlantic coast. *Biodiversity & Conservation* 11(10) : 1721-1732.

Ï Mondain-Monval, J.Y. & Girard, O. 2000. Le canard colvert, la sarcelle d'hiver et les autres canards de surface. *Faune Sauvage &ndash; Cahiers techniques* 251 : 124-139.

Ï Mondain-Monval, J.Y., Desnouhes, L. & Taris, J.P. Lead shot ingestion in waterbirds in the Camargue, France. *Game and Wildlife Science*, sous presse.

Ï Monval, J.Y. & Pirot, J.Y. 1989. Dénombrements internationaux d'oiseaux d'eau coordonnés par le B.I.R.O.E.. Résultats 1967-1986. Publication spéciale B.I.R.O.E. n°8F, B.I.R.O.E., Slimbridge, UK.

Ï Pradel, R., Rioux, N., Tamisier, A. & Lebreton, J.D. 1997. Individual turnover among wintering Teal in Camargue : a mark-recapture study. *Journal of Wildlife Management* 61 : 816-821.

Ï Ridgill, S.C. & Fox, .D. 1990. Cold weather movements of waterfowl in western Europe. IWRB Spec. Pub. N° 13. IWRB, Slimbridge, UK.

Ï Schricke, V. 1990. Analyse préliminaire des prélèvements d'anatidés par la chasse à la hutte sur le domaine public maritime. *Bulletin Mensuel de l'ONC* 150 : 17-26.

Ï Snow, D. & Perrins, C.M. 1998. The birds of the Western Palearctic, Concise edition. Oxford University Press, Oxford, UK.

Ï Tamisier, A. & Dehorter, O. 1999. Camargue, canards et foulques. Fonctionnement et devenir d'un prestigieux quartier d'hiver. Centre Ornithologique du Gard, Nîmes : 369pp.

*Dernière mise à jour le 18/05/2005*

[retour haut de page](#)